



**Cette Institution a organisé du 18 au 19 septembre 2018 à Yaoundé, un atelier de formation des responsables chargés de l'application des lois et autres intervenants sociaux pour l'accompagnement des enfants victimes de violences.**

Renforcer les capacités des participants pour leur permettre d'apporter une assistance adéquate aux enfants victimes de violences en situation de conflits, c'est l'objectif global de cet atelier auquel ont pris part outre les personnels et membres de la Commission Nationale des Droits de l'homme et des Libertés(CNDHL), mais aussi les avocats, organisations de la Société Civile, officiers de polices judiciaires, des intervenants sociaux et des médecins.

Il était aussi question au cours de cet atelier d'informer les participants sur la situation générale des enfants victimes de violences, leurs besoins en matière d'assistance juridique et psycho-sociale ainsi que sur les instruments juridiques garantissant la protection de ces enfants ; d'examiner les difficultés auxquelles les fonctionnaires en charge de l'application des lois et les travailleurs sociaux font face en matière de prise en charge des enfants victimes de violences ; de former les cibles à l'audition et à l'accompagnement des enfants victimes de violences et d'encourager à la création d'un réseau pilote d'intervenants pour l'écoute et l'accompagnement des enfants victimes de violences.

Au Cameroun les enfants sont victimes de toutes sortes de violences, sont mal traités, en

errance, en danger face à la consommation des drogues et pire encore, victimes des crises humanitaires.

Pour le Président de la Commission Nationale des Droits de l'homme et des Libertés, Dr Chemuta Divine Banda, il est urgent aujourd'hui pour la Commission de « renforcer ses actions de plaidoyer et de terrain en faveur des enfants, sur toute l'étendue du territoire et dans les zones en crise. »

En plus, dit-il, « notre rôle est de veiller à leur intérêt supérieur, de garantir la protection de leurs droits, à l'éducation, à la santé, à la sécurité, à la famille ».

L'ambassadeur de Suisse au Cameroun Pietro Lazzeri soutient cette initiative à travers une coopération qui vise l'atteinte des objectifs de promotion et de protection des droits de l'homme.

**yaoundéinfo/237actu**

---